



HAL
open science

Le désarmement pour le développement, la réduction des dépenses militaires

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis. Le désarmement pour le développement, la réduction des dépenses militaires: l'affrontement des super puissances. Arès. Supplément, 1983, La crise du désarmement: la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement (1982), Supplément n°1, pp.105-112. hal-02947922

HAL Id: hal-02947922

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02947922>

Submitted on 24 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le désarmement pour le développement, la réduction des dépenses militaires

L'affrontement des super puissances

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis

In
Arès, Défense et Sécurité, Supplément n°1
SDEDSI, 1983.

Résumé : Le Rapport Thorsson concernant la réduction des dépenses militaires et le désarmement pour le développement a fait l'objet de critiques virulentes de la part de l'URSS. Les études techniques qui avaient été demandées par l'ONU s'essouffent car les super puissances n'expriment pas, dans les faits, une réelle volonté de réduire leurs dépenses militaires. Le conflit porte sur deux chemins possibles pour la réduction des dépenses militaires. Les Etats-Unis considèrent que la confiance ne peut être suffisante si les statistiques présentées par ses interlocuteurs lui paraissent inexactes. Pour l'URSS, on ne peut réellement commencer à engager le processus que si les pays sont confiants dans les informations fournies.

Summary: The Thorsson Report on the reduction of military expenditure and disarmament for development was strongly criticized by the USSR. The technical studies that had been requested by the UN are running out of steam because the superpowers do not, in fact, express a real willingness to reduce their military spending. The conflict concerns two possible paths for reducing military spending. The United States considers that confidence cannot be sufficient if the statistics presented by its interlocutors seem to it to be inaccurate. For the USSR, the process can only really begin if the countries are confident in the information provided.

Désarmement, développement, dépenses militaires
Disarmament, development, military expenditures.

LE DESARMEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT
LA REDUCTION DES DEPENSES MILITAIRES.
L'affrontement des super puissances.

J. Fontanel et J.F. Guilhaudis *

A l'occasion de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations-Unies sur le désarmement, aucun projet semblable à celui que présenta la France en 1978 (projet de Fonds du désarmement pour le développement) n'a été avancé (1). Les Etats, dans le cadre de la préparation de la session, ont simplement exprimé leurs vues sur le rapport Thorsson, qui fut achevé au mois de septembre 1981 (2).

Cela a permis à l'URSS de se montrer extrêmement critique. Par la suite, les Etats Unis ont pris une initiative importante : demander la réunion d'une conférence internationale sur les dépenses militaires, pour mieux connaître les dépenses militaires. Le ton de Moscou et l'objet de la conférence réclamée par Washington sont révélateurs d'un changement très net de l'ambiance.

Les études techniques commencent à s'essouffler faute d'une véritable volonté de réduire les dépenses militaires et une phase nouvelle, plus politique, plus dure, marquée par l'affrontement des deux super puissances, débute.

Moscou contre le rapport Thorsson

Plusieurs experts ayant exprimé des "réserves" à son égard, on pouvait prévoir que l'"étude des rapports entre le désarmement et le développement" subirait des critiques assez vives. Toutefois le chapitre VII intitulé: "résumé, conclusions et recommandations" avait été adopté à l'unanimité des experts. En outre, si l'expert américain avait bien fait des réserves, l'expert soviétique s'était abstenu.

C'est pourtant de Moscou que viendront, et de

* Centre d'Etudes de défense et sécurité internationale, Grenoble.

loin, les attaques les plus dures (3). Elles concernent spécialement deux des neuf recommandations du rapport, les recommandations trois et sept.

Au sujet de la recommandation sept, on peut lire:

"On ne peut considérer comme fondée l'affirmation figurant dans ce rapport selon laquelle le manque d'information sur les efforts militaires des Etats est l'un des facteurs les plus importants qui favorisent la course aux armements (chap. III). De même, on ne peut partager l'appréciation positive qui est faite du travail se déroulant dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies en matière de normalisation de la comptabilité des budgets militaires (chap. VII). De tels systèmes de comptabilité de même que la recommandation visant à élargir la collecte et la diffusion de données sur le coût des préparatifs militaires des Etats, sur l'utilisation militaire des ressources en hommes et en matériel (chap. VII) cachent la raison véritable de la poursuite de la course aux armements, à savoir l'absence de volonté politique de certains Etats de se diriger vers de véritables mesures de désarmement. La collecte de renseignements supplémentaires sur les dépenses militaires des Etats, l'élaboration d'un système de comparaison et les systèmes de comptabilité, quels qu'ils soient, sont détachés de la réalité et mènent à une impasse lorsqu'il s'agit de résoudre le problème de la réduction des dépenses militaires dont dépend, en fin de compte, l'affectation de ressources supplémentaires aux fins du développement. Certains Etats se servent du fait que l'Organisation des Nations Unies mène des activités de ce genre pour camoufler leur réticence à s'engager dans la voie d'une réduction des dépenses militaires."

A côté de celui que préside Madame Thorsson, le groupe d'experts sur la réduction des budgets militaires est clairement visé, qui considère qu'une bonne information est nécessaire à la confiance et que la méconnaissance des dépenses militaires favorise la course aux armements puisque, dans le doute, les Etats préfèrent faire plus que pas assez.

Quant à la recommandation trois, elle fit l'objet des observations suivantes :

"En ce qui concerne certaines thèses (A/36/356, chap. VI) et recommandations (chap. VII) de ce rapport relatives à l'institution d'un fonds concernant les rapports entre le désarmement et le développement, il faut souligner que

l'institution d'un mécanisme de financement aux fins du développement dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies n'aurait de sens que s'il se produisait simultanément une réduction réelle des budgets militaires des Etats, et en premier lieu des Etats membres permanents du Conseil de sécurité. Bien que l'on y exprime à juste titre des doutes sur l'utilité d'introduire un "impôt sur les armements" comme source de financement du fonds pour le développement, l'idée d'un fonds international est considérée dans ce rapport comme celle qui correspondrait soi-disant le mieux aux conceptions de l'Organisation des Nations Unies en matière de désarmement et de développement, ainsi que comme la plus réalisable. Cette position est inacceptable. La voie la plus sûre et la plus simple d'obtenir des ressources supplémentaires pour favoriser le développement est de réduire les budgets militaires".

On retrouve bien l'habituelle position négative de l'URSS au sujet des efforts de normalisation de la comptabilité des dépenses militaires - auxquels les occidentaux sont, pour leur part, favorables - mais elle revêt ici une force particulière. La terminologie utilisée, - "détachée de la réalité", "impasse" - équivaut à un véritable veto, Moscou marque qu'elle ne se prêtera en aucun cas à cet exercice.

L'Union Soviétique ferme aussi une autre issue, celle qu'esquissait en 1978 la proposition française d'un fonds du désarmement pour le développement, et réaffirme sa conception de la réduction des dépenses militaires. Ce ton très ferme a pour but d'empêcher que, de groupe d'experts en groupe d'experts, des idées que le Kremlin considère comme fausses en viennent à paraître naturelles. Du même coup, il inflige deux "non" retentissants aux occidentaux. Mais les Etats Unis ne seront pas en reste sur le plan de la fermeté.

Washington : un projet de conférence internationale sur les dépenses militaires contre l'URSS

Le mandat de la conférence que proposent les Etats Unis peut sembler très technique, neutre, presque anodin. Elle devrait :

"a) étudier les progrès réalisés par les groupes d'experts de l'ONU, en ce qui concerne en particulier la publication, la comparaison et la vérification des dépenses

militaires ;

b) examiner l'application des résolutions demandant la publication universelle des dépenses militaires à l'aide de l'instrument normalisé de publication mis au point par l'ONU et étudier pourquoi ces dépenses ne sont pas largement publiées ;

c) examiner les moyens qui permettraient d'accroître la participation et d'assurer la publication universelle des données ;

d) étudier comment on pourrait encore perfectionner l'instrument normalisé de publication et procéder à une comparaison et à une vérification des données ;

e) élaborer de nouvelles méthodes pour faire largement connaître les données présentées à l'aide de l'instrument de publication ;

f) examiner le moyen de diffuser des renseignements exacts sur les dépenses militaires et de les utiliser pour promouvoir la paix et la stabilité internationale et pour assurer une divulgation plus large des données intéressant la sécurité collective".

En réalité, ce projet est directement dirigé contre l'URSS. Le Président Reagan ne le cachait pas, qui déclarait devant l'Assemblée générale : "nous prions instamment l'Union Soviétique... de se joindre de bonne foi à cet effort afin que soient révisés les chiffres universellement mis en doute qu'elle publie officiellement" (4). Il s'inscrit en bonne place dans la nouvelle doctrine des Etats Unis qui insiste sur la formule "des actes non des mots" et met en avant la nécessité de la transparence des efforts et des moyens militaires. Il ne saurait être évidemment question pour Moscou de comparaître devant ce tribunal. Ainsi, dans la mesure où les soviétiques demandent la réduction des budgets militaires mais ne veulent pas de systèmes de comparaison ou de comptabilité, elle bloque aussi une possibilité de mettre en oeuvre le désarmement pour le développement.

X X X X

Les voies qu'indiquaient la France et l'URSS pour réaliser le désarmement pour le développement sont donc, à cause de l'affrontement des deux grands, interdites et, très justement, les Dix recommanderont : "pour le moment,

il vaut mieux se concentrer sur les objectifs existants d'aide au développement, sans tenir compte des ressources qui pourraient éventuellement être libérées par le désarmement" (5). Comment sortir de l'impasse ? On peut songer à poursuivre les études techniques, par exemple à travailler sur les aspects administratifs et techniques de fonctionnement d'un éventuel fonds du désarmement pour le développement. De tels travaux pourront être utiles un jour, mais pour le moment l'obstacle est politique et il ne peut y avoir de solution que politique. A cet égard, il est difficile de ne pas penser aux pays en voie de développement. Une initiative de leur part ne pourrait-elle pas débloquer la situation, briser le cercle vicieux de la polémique ? Rassemblés sur le thème du désarmement pour le développement ne seraient-ils pas à même d'exercer une pression suffisante sur les deux grands pour faire tomber les préalables ?

Leur comportement dans le passé, et pendant la session de 1982, ne permet guère de croire que cette initiative se produira. Pour des raisons diverses, les pays en développement sont comme absents, il semble qu'ils ne croient pas au désarmement pour le développement (6). Plus que l'affrontement des deux grands, c'est peut-être là que se situe l'élément le plus inquiétant : cette attitude met en cause la validité même de l'idée du désarmement pour le développement.

Bibliographie

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), Le désarmement pour le développement. Dossier d'un pari difficile, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale.

Fontanel, J. (1980), Le concept de dépenses militaires, Revue Défense Nationale, Décembre.

Fontanel, J. (1982), La comparaison des dépenses militaires, Revue Défense Nationale, novembre.

Fontanel, J. (1982), Le désarmement pour le développement, Stratégie et Défense, Juin.

Fontanel, J. (1981), Scénarios économiques du désarmement, in Le désarmement pour le développement. Dossier d'un pari difficile, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale.

Guilhaudis, J.F. (1982), Le désarmement pour le développement, Colloque UNESCO, Association Emile Laugier. Paris. Octobre.

Guilhaudis, J-F. (1983), Les puissances nucléaires à la deuxième session extraordinaire de l'AGNU sur le désarmement, Arès, Défense et Sécurité, Supplément n°1.

Thierry, H. (1983), Esquisse d'un bilan d'ensemble de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement, , Arès, Défense et Sécurité, Supplément n°1.

NOTES

- (1) Sur ce projet, voir : D. Colard, J. Fontanel et J.F. Guilhaudis, le désarmement pour le développement. Dossier d'un pari difficile. Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1981.
- (2) Voir : A/S-12/13, et Add.1, 2, 3.
- (3) Moscou indiquera que "le point de vue de l'expert soviétique qui a participé à l'établissement de cette étude n'y a pas trouvé la place qui lui revenait, étant donné que le stade final de son élaboration a été marqué par une hâte injustifiée, ce qui a empêché les experts d'étudier plus en détail le projet d'étude et d'y apporter les compléments et précisions nécessaires". (A/S-12/13, Add.1, opinion de l'URSS, para. 4). Cette opinion de l'URSS contient plusieurs autres critiques à l'égard du rapport.
- (4) V. A/S-12/PV.16, 17 juin 1982.
- (5) V. A/S-12/13/Add.2, para. 29. Opinion de la Belgique au nom des dix de la Communauté.
- (6) Sur les positions des Etats à la deuxième session extraordinaire et spécialement celle des pays en voie de développement voir : J.F. Guilhaudis. Le désarmement pour le développement. Remarques sur les aspects politiques du dossier à la suite de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement (juin, juillet 1982). Communication au Colloque UNESCO. Association Henri Laugier. Paris, 28, 29, 30 octobre 1982.

ANNEXE

LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT THORSSON

1. Que tous les gouvernements, mais en particulier ceux des grandes puissances militaires, élaborent des évaluations de la nature et de l'ampleur des coûts socio-économiques à court terme et à long terme imputables à leurs préparatifs militaires pour que l'opinion publique en soit informée.
2. Que les gouvernements entreprennent d'urgence des études pour mettre en lumière et faire connaître les avantages qui pourraient être retirés de la réaffectation des ressources militaires d'une manière équilibrée et vérifiable en vue de résoudre les problèmes socio-économiques à l'échelon national et de contribuer à réduire les écarts de revenus qui séparent actuellement les pays industrialisés des pays en développement et d'instaurer un nouvel ordre économique international.
3. Pour combler les insuffisances importantes... dans les données disponibles actuellement,... que les gouvernements réunissent et diffusent plus complètement et plus systématiquement des données sur l'utilisation militaire des ressources en hommes et en matériel et les transferts militaires, compte tenu des besoins des Nations-Unies exprimés dans la résolution ci-dessus (res. 35/142 B).
4. Que l'étude des rapports entre le désarmement et le développement... soit intégrée, concrètement et pratiquement, dans les activités en cours du système des Nations-Unies.
5. De créer toutes les conditions nécessaires, notamment en adoptant des mesures préalables et lorsque cela est nécessaire un programme de planification en vue de faciliter la reconversion des ressources libérées par l'application de mesures de désarmement à des fins civiles en particulier pour répondre aux besoins économiques et sociaux urgents, notamment dans les pays en développement.

6. Que les gouvernements étudient la possibilité de faire connaître les résultats de leurs expériences et de leurs préparatifs dans leur pays respectifs en soumettant des rapports périodiquement à l'Assemblée générale sur les solutions éventuelles des problèmes de reconversion.
7. D'étudier à nouveau la possibilité de créer un fonds international du désarmement pour le développement et que les modalités administratives et techniques du fonctionnement de ce fonds, soient examinées, en détail par l'Organisation des Nations-Unies, en tenant pleinement compte des moyens et possibilités d'action des organismes et institutions actuellement responsables du transfert international des ressources.
8. Que le Secrétaire général prenne les mesures qui s'imposent, par l'intermédiaire du mécanisme de consultation inter-institutions du Comité administratif de coordination, en vue d'encourager et de coordonner l'intégration de la méthode fondée sur les rapports entre le désarmement et le développement dans les programmes et activités du système des Nations-Unies.
9. Que le département de l'information de l'ONU et d'autres organes et institutions compétents des Nations-Unies, tout en continuant d'appeler l'attention sur les risques de guerre - notamment de guerre nucléaire - accorde plus d'importance, dans leurs activités d'information et d'éducation en matière de désarmement, aux incidences socio-économiques de la course aux armements et des avantages correspondants du désarmement.